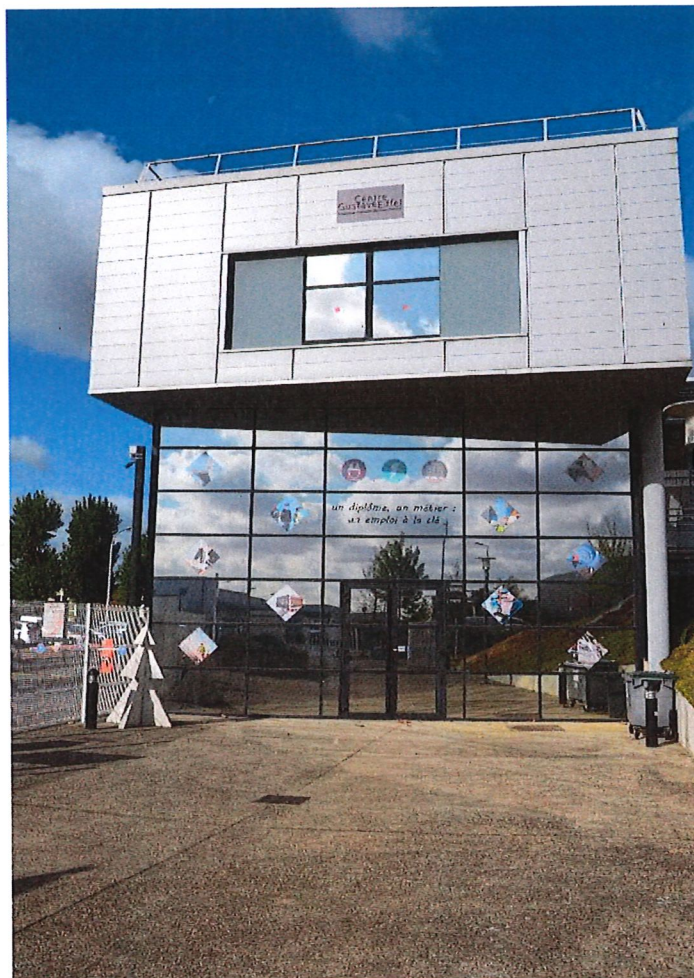




**Comptes annuels au
31 décembre 2020**

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN : ACTIF

Postes	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes N-1
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels acquis	50 619	50 388	231	2 877
Immobilisations corporelles				
Bâtiments sur sol d'autrui	188 561	42 688	145 873	164 729
Installations générales des constructions	259 065	197 117	61 948	73 657
Installations pédagogiques/sol d'autrui	31 255	31 255	0	0
Matériels et outillages pédagogiques	150 504	126 704	23 799	22 101
Mobiliers pédagogiques	10 281	8 964	1 316	1 808
Installations générales et aménagements	83 816	83 816	0	4 316
Matériels de transport	22 614	22 614	0	0
Matériels de bureau et informatique	19 743	17 452	2 291	3 666
Mobiliers	44 814	37 742	7 073	9 105
Sous total immobilisat. corporelles	810 653	568 353	242 300	279 382
Immobilisations financières				
Dépôts	29 217	0	29 217	28 899
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	890 490	618 741	271 749	311 158
ACTIF CIRCULANT				
Créances	2 017 014	41 667	1 975 347	1 069 232
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	1 320 783	0	1 320 783	1 554 771
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 337 797	41 667	3 296 130	2 624 003
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	36 052	0	36 052	28 414
TOTAL ACTIF	4 264 338	660 408	3 603 930	2 963 575

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN : PASSIF

Postes	Valeurs de l'exercice		Valeurs N-1
FONDS PROPRES		1 033 588	779 233
Fonds associatifs	726 976		662 724
Excédent de l'exercice	283 478		64 252
Subventions d'investissement	23 133		52 257
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		113 506	100 051
Provision pour litiges	0		0
Provision pour charges	113 506		100 051
DETTES		2 311 802	2 084 291
Clients créditeurs	128 044		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 088 630		1 009 718
Dettes fiscales et sociales	1 095 128		1 053 155
Dettes fournisseurs d'immobilisations	0		0
Autres dettes	0		21 418
COMPTES DE REGULARISATION		145 034	0
Produits constatés d'avance	145 034		0
TOTAL PASSIF		3 603 930	2 963 575

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

COMPTE DE RESULTAT 1ère PARTIE

Postes	Valeurs de l'exercice		Valeurs N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		4 968 297	4 478 769
Coûts contrat d'apprentissage / Taxe d'apprentissage	2 372 195		1 954 601
Autres subventions d'exploitation	175 666		34 304
Autres produits	2 250 700		2 352 577
Produits divers de gestion courante	1 329		2 945
Reprises de provisions	116 288		89 490
Transfert de charges	52 119		44 852
CHARGES D'EXPLOITATION		4 709 019	4 475 823
Consommation de l'exercice en provenance de tiers :			
- Achats stockés	3 000		3 086
- Achats non stockés	819 072		821 029
- Services extérieurs	917 797		892 998
- Autres services extérieurs	2 151 869		2 004 076
Sous total	3 891 738		3 721 189
Impôts taxes et versements assimilés :			
- Taxes sur les salaires	24 026		20 285
- Taxes diverses	16 086		16 335
Sous total	40 112		36 620
Charges de personnel :			
- Rémunérations du personnel	407 793		370 401
- Charges sociales	152 266		139 187
Sous total	560 059		509 588
Créances irrécouvrables	9 180		3 222
Charges diverses de gestion courante	1 390		821
Dotations aux amortissements et provisions			
- Dotations aux amortissements	67 266		72 194
- Dotations aux provisions	139 273		132 189
Sous total	206 539		204 383
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)		259 278	2 947

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

COMPTE DE RESULTAT 2ème PARTIE

Postes	Valeurs de l'exercice		Valeurs N-1
PRODUITS FINANCIERS		399	12 739
CHARGES FINANCIERES		0	0
RESULTAT FINANCIER (II)		399	12 739
RESULTAT COURANT (I + II)		259 676	15 686
PRODUITS EXCEPTIONNELS		59 671	79 667
Sur opérations de gestion	30 548		42 037
Sur opérations en capital	0		0
Reprises de provisions	0		0
Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	29 123		37 630
CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 146	12 145
Sur opérations de gestion	5 898		9 716
Sur opérations en capital	248		2 429
Dotations aux provisions pour litiges	0		0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		53 525	67 522
IMPOTS SUR LES BENEFICES (IV)		-29 723	-18 956
RESULTAT NET (I + II + III + IV)		283 478	64 252

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DU 01/01/2020 AU 31/12/2020**

Mention : la monnaie de présentation des comptes est l'€uro sauf indication spécifique.

1/ INFORMATIONS SPECIFIQUES

1.1 Information sur les rémunérations versées aux dirigeants (décret 2004-76 du 20 janvier 2004)

Au cours de l'exercice 2020, aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants de l'association à savoir :

- son Président, Monsieur Jean-Manuel SOUSSAN,
- sa Vice-Présidente, Madame Fabienne RUESCH,
- son Trésorier, Monsieur Charles-Henri BURGELIN.

Ces personnes n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature.

2.1/ PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan Comptable des associations et conformément au CRC n°99-01 du 16 février 1999.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en Euros courants.

2.2/ INFORMATION RELATIVE AUX INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'Organisme Gestionnaire du Centre Gustave EIFFEL applique depuis l'exercice 2009 la méthode préférentielle relative à la comptabilisation des engagements de retraite.

Compte tenu de la petite taille de notre organisme, une méthode très simplifiée a été retenue pour procéder à son estimation.

La formule de calcul retenue est la suivante : $((\text{nombre de mois de salaires} \times \text{salaire mensuel}) + \text{primes}) \times (1 + \text{taux de charges patronales}) \times \text{nombre d'année de présence du salarié} / \text{nombre total d'années de présence jusqu'à la retraite}$.

L'engagement ainsi défini par salarié est ensuite ventilé par section analytique en fonction de son affectation définie pour l'exercice. Une réintégration fiscale de la dotation est effectuée concernant le secteur lucratif.

La provision constituée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 113 K€.

3/ ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

▪ logiciels et matériel informatique	1 - 3 ans
▪ bâtiment sur sols d'autrui	10 ans
▪ matériels techniques	3 - 5 ans
▪ matériel de bureau	5 ans
▪ mobilier de bureau	5 – 10 ans
▪ agencements et installations	8 – 15 ans

4/ CREANCES ET DETTES

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale. Une provision est constituée en cas de procédure judiciaire du client ou de relances infructueuses.

Les fournisseurs sont réglés à 30 jours à compter de la date de réception de facture.

Les factures clients sont réglées sous un délai de 30 à 60 jours.

5/ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET D'EXPLOITATION

Les investissements du secteur apprentissage antérieurs au 1^{er} janvier 2020 sont financés par des subventions d'investissement qui sont reprises, au compte de résultat, au même rythme que les amortissements.

Les subventions d'exploitation reçues sont affectées au fonctionnement du Centre de Formation d'Apprentissage.

6/ EVOLUTION DES FONDS PROPRES

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Fonds associatifs	663 K€	64 K€		727 K€
Excédent de l'exercice	64 K€	283 K€	64 K€	283 K€
Subventions d'investissement	52 K€	0 K€	29 K€	23 K€
TOTAL	779 K€	347 K€	93 K€	1.033 K€

7/ VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Postes	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service, Virt de poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels acquis	50 619			50 619
Immobilisations corporelles				
Bâtiments sur sols d'autrui	188 561			188 561
Installations générales des constructions	257 589	6 020	4 545	259 065
Installations pédagogiques/sol d'autrui	31 255			31 255
Matériels et outillages pédagogiques	143 432	21 767	14 695	150 504
Mobiliers pédagogiques	10 281			10 281
Installations générales et aménagements	83 816			83 816
Matériels de transport	22 614			22 614
Matériels de bureau et informatique	35 970		16 227	19 743
Mobiliers	45 869		1 055	44 814
Sous total immobilisat. corporelles	819 388	27 787	36 522	810 653
Immobilisations en cours	0			0
Immobilisations financières				
Dépôts	28 899	318		29 217
TOTAUX	898 906	28 105	36 522	890 490

8/ VARIATION DES AMORTISSEMENTS

Postes	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels acquis	47 742	2 646		50 388
Immobilisations corporelles				
Bâtiments sur sols d'autrui	23 832	18 856		42 688
Installations générales des constructions	183 932	17 729	4 545	197 117
Installations pédagogiques/sol d'autrui	31 255			31 255
Matériels et outillages pédagogiques	121 331	19 821	14 447	126 705
Mobiliers pédagogiques	8 473	491		8 964
Installations générales et aménagements	79 500	4 316		83 816
Matériels de transport	22 614			22 614
Matériels de bureau et informatique	32 304	1 375	16 227	17 452
Mobiliers	36 764	2 033	1 055	37 742
Sous total immobilisat. corporelles	540 006	64 621	36 274	568 353
Immobilisations financières				
Dépôts	0			0
TOTAUX	587 748	67 266	36 274	618 741
Dont dotations linéaires		67 266		
Dont dotations dégressives				
Dont dotations exceptionnelles				
TOTAUX		67 266		

**9/ SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL REGIONAL IDF ET
TAXE D'APPRENTISSAGE REPORTEE EN 2021**

Une subvention de fonctionnement accordée par la Région sur dossier a été constatée en 2020 pour un montant de 143 k€. Cette subvention a été affectée à plusieurs formations dispensées en apprentissage.

La taxe d'apprentissage collectée en 2019, reportée au 31 décembre 2019 est maintenue en dettes au 31 décembre 2020 pour un montant de 706 k€. La loi du 5 septembre 2018 permet de conserver et d'utiliser jusqu'à 4 mois de charges de fonctionnement. Le report constaté constitue 2,8 mois de charges de fonctionnement 2020 du secteur apprentissage (base 10,5 mois d'activité).

10/ PRODUITS A RECEVOIR

POSTES DU BILAN	MONTANT (K€)
Fournisseurs avoirs à recevoir	0
Clients factures à établir	1.444
Créances fiscales	0
Banque Intérêts courus à recevoir	0

11/ CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (36 K€)

Cette rubrique constate les sommes versées d'avance aux fournisseurs dans le cadre des contrats qui nous lient (ex. contrats de maintenance, abonnements, salons, locations ...).

12/ VARIATION DES PROVISIONS

Postes	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	0			0
Provisions pour charges	100 051	113 506	100 051	113 506
Sous total	100 051	113 506	100 051	113 506
Provisions pour dépréciation des créances				
Dépréciation des créances clients	32 138	25 767	16 237	41 667
Dépréciation des comptes de débiteurs divers	0			0
Dépréciation des valeurs mobilières de placements	0			0
Sous total provision pour dépréciation des créances	32 138	25 767	16 237	41 667
TOTAUX	132 189	139 273	116 288	155 174
Dont dotations et reprises d'exploitation		139 273	116 288	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
TOTAUX		139 273	116 288	

Note : reprise de provision au titre des engagements de retraite : 100.051 €

13/ CHARGES A PAYER

POSTES DU BILAN	MONTANT (K€)
Dettes fournisseurs d'exploitation *	810
Dettes clients avoirs à établir	121
Dettes fiscales et sociales	64
Charges diverses à payer	0

*Ce poste correspond aux factures non parvenues au 31 décembre. A défaut de factures reçues, les factures non parvenues depuis plus de 3 ans sont considérées sans objet. Les provisions sont alors reprises en produits exceptionnels.

14/ COMPTABILISATION DES COÛTS CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Conformément à la loi du 5 septembre 2018 et aux préconisations de France Compétences, les coûts contrat ont été comptabilisés selon la méthodologie suivante avec une proratisation sur la durée du contrat :

Contrats en stock au 1^{er} janvier 2020 :

- Contrats signés avant le 1^{er} septembre 2019 : coût préfecture 2017 publié en 2018 ou valeur balai de 5.000 €
- Contrats signés entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2019 :
 - Au mieux disant entre coût préfecture et coût contrat pour les 6 premiers mois de 2020
 - Au coût contrat pour la suite du contrat au-delà du 1^{er} semestre

Contrats signés à partir du 1^{er} janvier 2020 : coût contrat à compter de la date de signature du contrat.

15/ ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Postes	Valeur brute à la clôture de l'exercice	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
ETAT DES CREANCES			
Autres immobilisations financières	29 217		29 217
Autres créances clients	1 970 999	1 970 999	
Personnel et comptes rattachés	0		
Organismes sociaux	0	0	
Etat et autres collectivités publiques	37 187	37 187	
Débiteurs divers	1 050	1 050	
Charges constatées d'avance	36 052	34 980	1 072
TOTAUX	2 074 505	2 044 216	30 289

Postes	Valeur brute à la clôture de l'exercice	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
ETAT DES DETTES				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	0	0		
Emprunts et dettes financières divers	0	0		
Clients créditeurs	128 044	128 044		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 088 630	1 088 630		
Personnel et comptes rattachés	46 127	46 127		
Organismes sociaux	96 661	96 661		
Etat et autres collectivités publiques (1)	952 340	952 340		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	145 034	145 034		
TOTAUX	2 456 836	2 456 836	0	0

(1) Le poste Etat et autres collectivités publiques comprend notamment :

- En dettes : un montant de Taxe d'Apprentissage de 706 k€ collectée en 2019 et reporté en 2021

16/ VENTILATION DU RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Postes	Apprentissage	Formation Continue et Activités annexes	Totaux
Chiffre d'affaires, Coût contrat et subventions d'exploitation	2.755 K€	2.045 K€	4.800 K€
Résultat avant I.S.	191,1 K€	121,2 K€	312,3 K€
Impôt société	0,0 K€	-28,9 K€	-28,9 K€
Résultat net	191,1 K€	+92,3 K€	+283,4 K€

17/ TRANSFERTS DE CHARGES

Postes	Apprentissage	Formation Continue et Activités annexes	Totaux
Restauration refacturée	0,0 K€	16,6 K€	16,6 K€
Fournitures Covid	0,0 K€	10,5 K€	10,5 K€
Fournitures pédagogiques	0,0 K€	0,1 K€	0,1 K€
Avantages en nature et divers	2,9 K€	1,2 K€	4,1 K€
Déduction taxe sur salaires	20,7 K€	0,0 K€	20,7 K€
Total	23,6 K€	28,4 K€	52,0 K€

18/ EFFECTIF AU 31 DECEMBRE

Postes	Effectif au 31/12	
	2019	2020
Personnel administratif mis à disposition	1	1
Effectif temps plein	8	8
Effectif temps partiel	1	1
Apprentie	2	2
Total	12	12

19/ CREANCES ET DETTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Entités	Créances	Dettes
Bouygues Construction		
- Dépôts	29,2 K€	
- FNP	-	14,2 K€
Bouygues Bâtiment IDF		
- Client/fournisseur	9,0 K€	-
- FNP	-	-
Bouygues Energies Services		
- Client/fournisseur	3,9 K€	-
- FNP	-	0,3 K€
Bouygues Travaux Publics		
- Client/fournisseur	1,9 K€	-
- FNP	-	-
Colas		
- Client/fournisseur	9,0 K€	-
- FNP	-	-
Total	53,0 K€	14,5 K€

Données hors Factures à établir

20/ RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Annulation des factures non parvenues 2017	19,2 K€	
Ecart FAE 2019	1,1 K€	1,8 K€
Ecart FNP 2018 et 2019	8,7 K€	2,1 K€
Divers	1,5 K€	2,0 K€
Q.P. de subvention d'investissement virée au compte de résultat	29,1 K€	
Valeurs nettes comptables immo sorties		0,2 K€
TOTAL	59,6 K€	6,0 K€

21/ ENGAGEMENTS HORS BILAN

Bail immobilier en cours en date du 31 Août 2013 à échéance du 31 Août 2022. La charge annuelle HT s'élève à 116 K€.

22/ CHOIX DES CLES DE REPARTITION PAR POSTE DE CHARGES

Afin de prendre en compte la capacité d'accueil et le remplissage des différentes formations tant pour l'apprentissage que pour la formation continue, l'affectation des charges en fin d'année est calculée sur la base des heures apprenants.

La répartition des charges communes entre le CFA et les activités commerciales de l'Organisme Gestionnaire s'est effectuée en cours d'année selon le budget établi à la fin de l'année précédente et sur la base des heures apprenants prédéfinies (apprentissage : 58% et lucratif : 42%).

Une régularisation de cette répartition a été effectuée au 31 décembre 2020 afin de tenir compte des volumes horaires réellement constatés en fin d'année.

La clé de répartition des charges fixes entre le secteur apprentissage et le secteur lucratif est respectivement de 64% et de 36% pour l'année 2020.

Compte tenu des régimes fiscaux différents, les charges sont enregistrées en TTC dans le secteur apprentissage et en HT dans les autres secteurs d'activités.

Examen des postes significatifs de charges communes (soldes > à 10 K€ au 31 décembre 2020) :

Postes de charges communes	Principes de répartition retenus
Electricité	Clé de répartition 2020
Locations immobilières (Chilly-Mazarin)	Bâtiment A : - Affectation aux formations dans les murs (Ingénieurs, FPC..) des charges relatives aux salles occupées par ces formations au prorata de la surface, du nombre de jours occupés par rapport au nombre de jours ouvrés - reliquat de charges affecté selon clé 2020 Bâtiments B et C (ateliers) : charges réparties au prorata des heures apprenants des formations dispensées dans les murs
Location automobile	Véhicules de la Direction et du Gestionnaire affectés selon clé de répartition 2020. Véhicule Responsable Alternance affecté selon une clé calculée sur les volumes horaires des formations en alternance (74% apprentissage / 26% contrats pro).
Nettoyage des locaux	Même principe que la location immobilière du Bâtiment A
Maintenance	Affectation selon clé 2020
Personnel administratif détaché	Coût de notre Direction affecté selon clé 2020.
Honoraires	- Honoraires juridiques, cabinet comptable pour les payes : clé 2020 Honoraires du Commissaire aux comptes : clé 2020. Sur l'exercice 2020, un montant de 10 K€ a été comptabilisé en charges au titre de ses honoraires 2020.

Postes de charges communes	Principes de répartition retenus
Communications, relations publiques	Affectation directe selon la nature de la dépense. Le reste : clé 2020 pour la communication et 74/26 pour les salons sur l'alternance.
Restauration Direction et enseignants	Restauration des formateurs imputée directement aux sections Restauration de la direction : clé 2020
Salaires et charges	La ventilation est effectuée en fin d'année : - Gestionnaire + chargée de communication : clé 2020 - Responsable Pédagogique Alternance : clé formations en alternance 74% apprentissage et 26% Contrats Pro - Coordinateur FPC et autres formations : 64% FPC et 36% en apprentissage - Relations entreprises + 1,8 assistantes : 74% apprentissage et 26% Contrats Pro - Apprenties : 1 apprentissage, 1 FPC + contrat pro, 1 clé 2020 - 1 poste d'assistante 100% apprentissage
Dotation aux amortissements	Les amortissements sont affectés par secteur d'activité selon leur utilisation de départ et leur financement. A ce titre, l'amortissement du bâtiment modulable acquis en 2018 est affecté au secteur lucratif.

Autre élément : un montant de 20,2 K€ a été facturé par le secteur Apprentissage au secteur Lucratif au titre de la mise à disposition des immobilisations. Ce montant a été déterminé sur la base de la dotation aux amortissements de l'année et réparti :

- selon les clés de répartition du loyer du bâtiment A pour les équipements ou installations générales
- refacturé à la section FPC qualifiantes pour les équipements et installations techniques.